



## ARTS PLASTIQUES



### DOSSIER DE CANDIDATURE ENTRÉE EN 2DE OPTION « ARTS PLASTIQUES » Rentrée 2024

Collège d'origine : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_

Nom du professeur principal : \_\_\_\_\_

Nom du professeur d'arts plastiques (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

J'ai rencontré, monsieur Bouhier (professeur d'arts plastiques du lycée) lors de la Journée Portes Ouvertes du 17 février 2024 :  oui  non.

---

#### Pièces du dossier :

> Une sélection de **5 travaux réalisés par l'élève** (au collège et/ou de manière autonome).

Les originaux pourront être intégrés directement au dossier s'ils sont de format A4 ou inférieurs – et récupérés à la rentrée. Les travaux grands format et/ou en volume peuvent être joints sous forme de photographies. Ne pas oublier de mettre le nom et le prénom sur chaque réalisation.

> Un texte **rédigé par l'élève**, mentionnant ses motivations pour intégrer l'option arts plastiques.

Le texte pourra mentionner les éventuelles expériences artistiques personnelles, par exemple : réalisation de travaux personnels, visites d'exposition, rencontre avec des artistes...

.....

.....

.....

.....

.....

.....  
.....  
.....  
.....

> Un texte rédigé par **le/la professeur d'arts plastiques** de l'élève, mentionnant les capacités, les compétences et l'engagement de l'élève dans la discipline.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Remarques :** L'option « Arts plastiques » n'est pas dérogatoire. Une fois inscrit, cette option devient obligatoire ce qui implique qu'il ne sera pas possible d'y renoncer après la rentrée scolaire de septembre 2024.

Cette procédure est propre au lycée Camille Sée. Il s'agit de retenir, parmi l'ensemble des demandes, 35 élèves au maximum.

Ce n'est qu'au moment de l'inscription au lycée que la réponse vous sera donnée.

Le dossier complet devra nous être retourné **avant le 07 juin 2024**, délai de rigueur.